

**OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) POUR 2010**

---

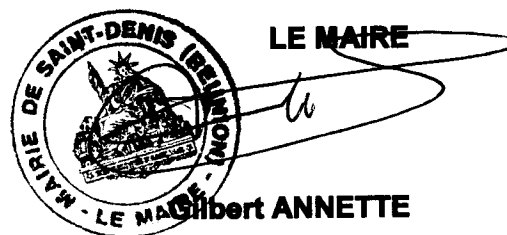
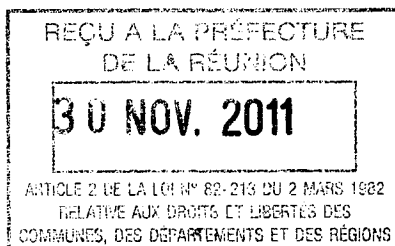
**GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS**

En application de l'article L. 2224-5 du Code Générale des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter le dernier Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'eau potable pour le contrat de délégation de service public d'une durée de 20 ans (1991-2010) avec la société VEOLIA Eau.

Pour l'exercice 2010, ce rapport présente l'organisation administrative des services, le prix de l'eau et ses composantes, son évolution entre le 1er janvier 2010 et le 1er janvier 2011, les indicateurs de performances ainsi que le détail des investissements et leur financement.

Ce rapport met en évidence les réserves émises sur le rapport du délégataire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**OBJET SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) POUR 2010**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2224-5 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le 8 novembre 2011 ;

Sur le RAPPORT N° 11/7-03 du Maire ;

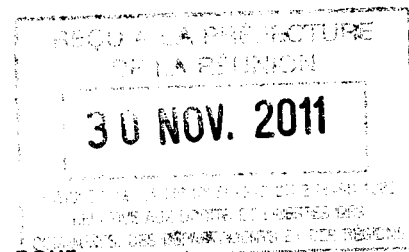
Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE**

8 abstentions  
(dont 4 votes par procuration)

M. FOURNEL Dominique, Mme ALLIE Carmen,  
M. BARDIERE Jean-Michel et M. VICTORIA René-Paul



pour

autres présents et mandatés

Adopte le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public d'alimentation en eau potable pour l'année 2010, qui présente les réserves émises sur le rapport du délégataire.

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 29 NOV. 2011

 LE MAIRE  
  
Gilbert ANNETTE

30 NOV. 2011



Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
En séance du 19/11/2011  
En annexe à la Délibération N° 11703

LE MAIRE

COMMUNE DE SAINT-DENIS DE LA REUNION  
**RAPPORT ANNUEL  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE  
DU SERVICE PUBLIC  
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2010  
(RAPPORT DU MAIRE)**

**ADRESSE :**

**2 RUE DE PARIS  
97400 SAINT DENIS  
Ile de la Réunion**

# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE 2010 (RAPPORT DU MAIRE)

Commune de Saint-Denis de la Réunion

## Sommaire

1	CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE .....	4
1.1	PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	4
1.2	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	4
1.3	MODE DE GESTION DU SERVICE .....	4
1.4	NATURE DES RESSOURCES EN EAU .....	5
1.5	NATURE DU PATRIMOINE (RESEAUX ET OUVRAGES) .....	6
1.6	NOMBRE D'ABONNEMENTS .....	7
1.7	VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE .....	7
1.8	VOLUMES CONSOMMES AU COURS DE L'EXERCICE .....	8
2	TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE.....	9
2.1	MODALITES DE TARIFICATION .....	9
2.2	FACTURE D'EAU TYPE ET PRIX TTC DU SERVICE AU M3 POUR 120 M3 (INDICATEUR D102.0) ....	10
2.3	RECETTES D'EXPLOITATION .....	11
3	INDICATEURS DE PERFORMANCES .....	12
3.1	LES INDICATEURS TECHNIQUES.....	12
3.1.1	TAUX DE CONFORMITE DE LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE (INDICATEURS P101.1 ET P102.1) 12	
3.1.2	INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (P103.2) 13	
3.1.3	RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (P104.3).....	13
3.1.4	INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (P105.3) .....	13
3.1.5	INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (P106.3).....	14
3.1.6	TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (P107.2) .....	15
3.1.7	INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (P108.3) .....	15
3.2	INDICATEURS DE QUALITE DE SERVICE .....	17
3.2.1	MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES OU DES VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE (P109.0 SERVICE DE L'EAU POTABLE).....	17
3.2.2	DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINI PAR LE SERVICE (D151.0).....	17
3.2.3	TAUX DE RESPECT DE CE DELAI (P152.1) .....	17
3.2.4	TAUX D'OCCURRENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (P151.1) ....	18
3.3	INDICATEURS FINANCIERS .....	19
3.3.1	DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE (P153.2) .....	19
3.3.2	TAUX D'IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (P154.0) .....	19

3.3.3	EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES REÇUES ET TAUX DE RECLAMATION (P155.1) .....	20
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS .....	21
4.1	MONTANTS FINANCIERS .....	21
4.2	ETAT DE LA DETTE DU SERVICE .....	21
4.3	AMORTISSEMENTS .....	21
4.4	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE ET MONTANTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX.....	21
4.5	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX : .....	22
5	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	23
5.1	ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE .....	23
5.2	OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE (cf. L1115-1-1 DU CGCT) .....	23
6	CONCLUSIONS .....	23
7	GLOSSAIRES .....	24
8	ANNEXES .....	25
8.1	ANNEXES N°1 : RECAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCES .....	25

# 1 CARACTERISTIQUE TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 Présentation du territoire desservi

La Commune de Saint Denis couvre une superficie de 14 280 hectares dont 75 % sont des espaces naturels.

La ville assure la distribution d'eau potable sur la partie habitée de son territoire comprise entre le littoral et l'altitude 800 mètres environ.

Le territoire est composé de plusieurs zones géographiques délimitées par les principales ravines de la Commune (Rivière de Saint Denis, Ravine des Patates à Durand, Ravine du Chaudron) qui modèlent la structure du réseau.

Ainsi, plusieurs secteurs de distribution autonome peuvent être définis : la Montagne, le Brûlé/Saint François, Bois de Nèfles, la Bretagne et la zone littorale et piémont qui s'étend du Cap Bernard à la Rivière des Pluies et délimitée au sud par la voie piémont.

## 1.2 Estimation de la population desservie

Cet Indicateur décrit l'importance du service. Il permet d'apprécier sa taille et de mettre en perspective les résultats mesurés avec les indicateurs de performance.

### **Estimation du nombre d'habitants desservis - Service de l'eau potable** **D101.0**

		2007	2008	2009	2010
Nombre d'habitants desservis <sup>(1)</sup>	Unités	134 549	139 863	142 241	142 241

D'après le délégataire, cette estimation n'a pas évolué.

## 1.3 Mode de gestion du service

La commune assure elle-même la réalisation des investissements.

L'exploitation du réseau a été confiée à la société VEOLIA au terme d'un contrat d'affermage d'une durée de 20 ans qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 1991 et s'est achevé le 31 décembre 2010.

Ce rapport du Maire sur le Prix et la Qualité de Service est le dernier rapport présenté pour ce contrat de 20 ans. Il clotûre un cycle d'exploitation.

Les avenants au contrat sont les suivants :

### RECAPITULATIF DES AVENANTS DU CONTRAT DE DELEGATION

AVENANT N°	Signature du contrat	Date de réception par la Préfecture de la Réunion	OBJET
	04/01/1991	07/01/1991	Contrat initial - Durée 20 ans
1	04/03/1994	07/03/1994	Rétablissement de certaines clauses après annulation du jugement du TA
2	24/11/1999	24/11/1999	Officialise le transfert du contrat de la société Vivendi à la Compagnie Générale des Eaux Sahide
3	23/06/2003	26/06/2003	Modification de la structure des tarifs et règlement de service
4	31/01/2005	10/02/2005	Régularisation des conséquences de l'application des nouvelles dispositions réglementaires et actualisation inventaire des ouvrages affermés
5	18/02/2009	18/02/2009	Adoption des clauses de fin de contrat

#### 1.4 Nature des ressources en eau

Les ressources de Saint-Denis sont réparties en :

- 44% d'eau souterraine (forages et puits) ;
- 56% d'eau superficielle (captages en rivière, ...)

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des forages ou captages exploités sur le territoire :

VOLUMES PRELEVES PAR RESSOURCE ET PAR NATURE D'EAU (M3)					
	2006	2007	2008	2009	2010
Volume prélevé par ressource (m3)	<b>26 903 761</b>	<b>27 819 912</b>	<b>27 164 683</b>	<b>27 903 357</b>	<b>27 620 655</b>
Bras Guillaume	1 108 496	1 011 592	1 256 708	901 247	918 613
Forage CERF	275 670	0	0	0	0
Forage de l'EST	336 260	467 540	403 723	358 707	371 124
Forage Domenjod	175 158	299 968	620 135	1 179 431	1 013 878
Forage Quiquina	408 716	380 501	367 440	368 360	312 319
Forage Trinité	685 251	951 140	861 126	798 281	916 724
Forage ZEC	1 653 612	2 063 984	1 000 904	1 531 245	1 514 901
Puits du Chaudron	3 775 391	3 891 688	3 810 623	4 218 774	4 172 777
Puits ZEC	2 694 115	2 587 261	3 638 597	2 965 722	2 962 945
<b>Sous Total Eau Souterraine</b>	<b>11 112 669</b>	<b>11 653 674</b>	<b>11 959 256</b>	<b>12 321 767</b>	<b>12 183 281</b>
Station Couderc	0	0	0	0	0
Station de Bois Néflès	373 686	347 247	398 043	416 553	405 419
Station de Saint-François	171 703	184 114	164 046	174 036	170 424
Station du Brûlé	179 239	160 821	174 199	175 743	138 624
Station du Butor	92 619	92 137	92 777	100 120	117 349
Usine de Bellepierre	12 943 175	13 190 838	12 319 758	12 793 045	12 592 387
Usine de la Bretagne	2 030 670	2 191 081	2 056 604	1 922 093	2 013 171
<b>Sous Total Eau Superficielle</b>	<b>15 791 092</b>	<b>16 166 238</b>	<b>15 205 427</b>	<b>15 581 590</b>	<b>15 437 374</b>

Les volumes prélevés sont tous mis en distribution. La Ville de Saint-Denis n'achète pas encore ou ne vend pas encore de l'eau aux communes limitrophes.

<b>Volume prélevé</b>	<b>26 903 761</b>	<b>27 819 912</b>	<b>27 164 683</b>	<b>27 903 357</b>	<b>27 620 655</b>
<b>Volume produit (m3)</b>	26 903 761	27 819 912	27 164 683	27 903 357	27 620 655
Volume acheté à d'autres services d'eau potable	0	0	0	0	0
<b>Volume mis en distribution (m3)</b>	<b>26 903 761</b>	<b>27 819 912</b>	<b>27 164 683</b>	<b>27 903 357</b>	<b>27 620 655</b>

## 1.5 Nature du Patrimoine (Réseaux et Ouvrages)

Le Service public d'alimentation en eau potable (SP AEP) de la Ville de Saint-Denis a un patrimoine conséquent. Pour exemple, certains chiffres significatifs :

- 707 km de réseau de distribution et d'adduction ;
- 41 réservoirs ;

Le tableau, ci-dessous, présente le détail de tous les ouvrages appartenant au SP AEP :

<b>DESCRIPTIF DU PATRIMOINE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE</b>						
<b>I.- OUVRAGES</b>		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>A/A-1</b>
<b>Installations de production</b>	Unités	16	16	16	16	0%
Capacité totale théorique de production	m3/l	94 200	94 200	94 200	94 200	0%
<b>Réservoirs</b>	Unités	43	43	43	41	-5%
Sites de stockage	Unités	38	38	38	38	0%
Bâches de stockage	Unités	5	5	5	5	0%
Capacité totale de stockage	m3	66 295	66 295	66 295	68 295	3%

<b>II.- CANALISATIONS</b>		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>A/A-1</b>
<b>Longueur totale du réseau</b>	<b>Km</b>	<b>696</b>	<b>700</b>	<b>697</b>	<b>707</b>	<b>1,38%</b>
dont longueur d'adduction		62,2	62,2	50,2	23,6	-53,09%
dont Longueur de distribution :		634	638	647	683	5,61%
dont canalisations		523	525	533	567	6,52%
dont branchements		111	113	114	116	1,35%
<b>Longueur du réseau de desserte (L1)</b>	<b>Km</b>	<b>523</b>	<b>525</b>	<b>533</b>	<b>567</b>	<b>7%</b>

(1) Les données précisées dans le CRA sont obtenues depuis 2004 à partir de l'outil GIRIS dans lequel l'ensemble du cadastre et des réseaux ont été saisis.

<b>III.- BRANCHEMENTS</b>		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>A/A-1</b>
<b>Nombre de branchements</b>	Unités	61 453	61 761	62 008	62 314	0,49%
<b>IV.- EQUIPEMENTS</b>		<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>A/A-1</b>
<b>Nombre d'appareils publics</b>	Unités	1 254	1 027	1 027	1 060	3%
dont poteaux d'incendie		1 010	1 027	1 027	1 060	3%
dont bouches de lavage						
dont bornes fontaine						
dont bornes de puisage						
dont nombre d'accessoires hydrauliques		244	250	250	265	6%



## 1.6 Nombre d'abonnements

On observe une augmentation de 2,17% du nombre de clients individuels.

NOMBRE D'ABONNES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE								
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	N/N-1
<b>Clients Individuels</b>	<b>55 755</b>	<b>56 984</b>	<b>58 026</b>	<b>58 954</b>	<b>60 501</b>	<b>61 706</b>	<b>63 047</b>	<b>2,17%</b>
dont domestiques	55 468	56 693	57 705	58 651	60 169	61 398	62 769	2,23%
dont industriels	23	28	27	26	26	26	24	-7,69%
dont collectifs	133	130	130	124	130	129	139	7,75%
dont irrigations et agricoles	131	133	164	153	176	153	115	-24,84%
dont fournitures temporaires	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
<b>Clients Municipaux</b>	<b>502</b>	<b>476</b>	<b>450</b>	<b>436</b>	<b>511</b>	<b>505</b>	<b>482</b>	<b>-4,55%</b>
dont bâtiments communaux	324	307	309	316	378	378	366	-3,17%
dont appareils publics	178	169	141	120	133	127	116	-8,66%
<b>Nbre total d'abonnés</b>	<b>56 257</b>	<b>57 460</b>	<b>58 476</b>	<b>59 390</b>	<b>61 012</b>	<b>62 211</b>	<b>63 529</b>	<b>2,12%</b>

## 1.7 Volumes vendus au cours de l'exercice

Le volume vendu total a diminué de 4,28%. Cette diminution tient à la baisse de consommation des clients domestiques (-1,26%), mais elle est surtout due à la forte diminution des consommations des agriculteurs (-38,60%).

RECAPITULATIF DES VOLUMES VENDUS								
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	N/N-1
<b>Volume vendu total (m3)</b>	<b>16 738 535</b>	<b>16 446 685</b>	<b>16 235 702</b>	<b>15 849 102</b>	<b>15 350 974</b>	<b>15 265 228</b>	<b>14 611 225</b>	<b>-4,28%</b>
dont clients domestiques	12 660 837	12 523 909	12 349 407	12 043 413	11 768 617	11 952 399	11 801 806	-1,26%
dont clients industriels	413 190	408 223	390 754	373 200	383 871	353 965	326 776	-7,68%
dont clients collectifs	1 143 681	1 164 599	1 150 846	1 075 681	1 161 024	1 121 650	960 362	-14,38%
dont irrigations et agricoles	432 010	463 185	457 926	441 880	463 857	451 317	277 096	-38,60%
dont fournitures temporaires	0	0	0	0	0	0		
dont bâtiments communaux	1 272 000	1 089 282	1 327 162	1 040 525	780 032	786 227	672 823	-14,42%
dont appareil publics	816 817	797 487	559 607	874 403	793 573	599 670	572 362	-4,55%

Concernant les consommations des bâtiments communaux, nous constatons une diminution de 14,42% pour l'année 2010.

Ce résultat est le reflet du travail minutieux entre 2004 et 2010 du service ex-DPB et de la DTP actuelle. Cette diminution est de 47,11% sur la période 2004 et 2010.

Voici quelques actions engagées par le service :

- Vérifications minuteuses des factures afin de distinguer les fuites et les gaspillages par les services ;
- Recensements et localisations des compteurs afin de les affecter correctement aux différents services ;
- Résiliations de compteurs non utilisés et dissociations de compteurs sur un même site pour distinguer les utilisations (mises en place de plusieurs compteurs) ;
- Echange rigoureux avec les services de VEOLIA.

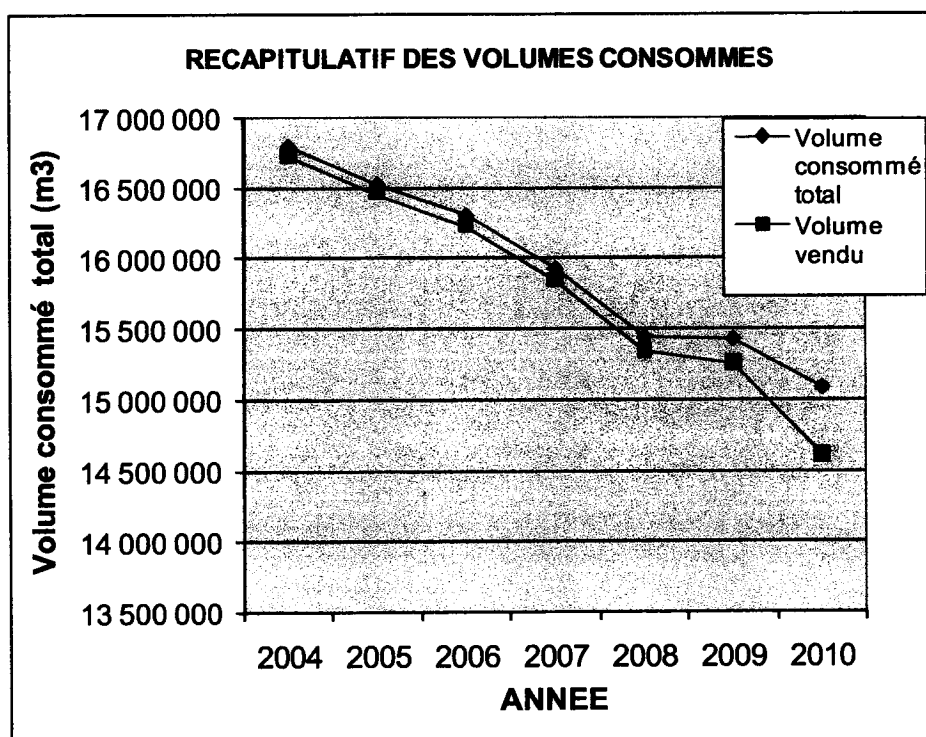
## 1.8 Volumes consommés au cours de l'exercice

Le volume consommé est fortement différent du volume vendu pour l'exercice 2010 :

- Ecart de 476 705 m<sup>3</sup>.

Par rapport aux exercices antérieurs, cette différence de volume a fortement augmenté. En effet, on observe une évolution importante du volume sans comptage de 264,84%.

RECAPITULATIF DES VOLUMES CONSOMMES								
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	N/N-1
<b>Volume consommé total (m<sup>3</sup>)</b>	<b>16 804 335</b>	<b>16 535 360</b>	<b>16 311 805</b>	<b>15 933 250</b>	<b>15 442 443</b>	<b>15 432 420</b>	<b>15 087 930</b>	<b>-2,23%</b>
dont volumes vendus	16 738 535	16 469 060	16 235 625	15 849 102	15 350 974	15 265 228	14 611 225	-4,28%
dont consommé pour le service	65 800	66 300	76 180	84 148	68 786	68 696	117 353	70,83%
dont sans comptage autorisé					22 683	98 496	359 352	264,84%
Nbre semaine de consommation	52	52	52	52	52	52	52	0,00%
Vol. Consommé 52 semaines (1)	16 896 305	16 581 236	16 401 257	15 804 045	15 442 443	15 432 420	15 087 930	-2,23%
Conso. Domestique unitaire (2)	228	221	214	205	195	195	195	0,00%
Conso. Globale unitaire (2)	297	286	279	267	253	253	237	-6,32%



En 2011, un nouveau contrat de délégation de Service Public a été passé pour une durée de 12 ans. A compter de cette exercice, la Direction de l'Eau demandera au délégataire plus de détails sur sa méthode d'estimation des volumes sans comptage autorisés. Il lui sera également demandé d'apporter des explications sur cette évolution.

## 2 TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DU SERVICE

### 2.1 Modalités de tarification

Pour l'exercice 2010, la délibération de référence est celle du 17/12/2004, effective à compter du 29/12/2004 fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés.

Avec le nouveau contrat de délégation de service public qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Ville a délibéré sur une nouvelle tarification. Lors des négociations, la Ville a obtenu du délégataire de passer sa part de 0,415€ à 0,3445€ ; soit une baisse de 7,05 centimes par m3.

Par contre, le service public d'alimentation en eau potable a relevé le prix de la part communale, sans augmenter le prix de l'eau potable de 0,88€ / m3. Cette mesure était nécessaire au regard la nécessité de financer le programme d'investissement prévu au Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SADEP).

La ville a donc acté cette nouvelle tarification par délibération N°10/6-05 du 20 novembre 2010. Le tableau ci-dessous présente le détail :

#### Prix de la surtaxe communale

En euro par mètre cube

Tranche de consommation par semestre	1 <sup>ère</sup> tranche de 0 à 90 m3	2 <sup>ème</sup> tranche De 91 à 180 m3	3 <sup>ème</sup> tranche De 181 à 360 m3	4 <sup>ème</sup> tranche > 361 m3
Tarif Général Saint Denis	0,0976	0,1494	0,3156	0,3156
Montagne	0,0976	0,1494	0,3156	0,4894

Par ailleurs, par délibération N° 11/2-16 du 23 avril 2011, le Conseil Municipal a accordé aux maraîchers inscrits à l'AMEXA un abattement de 14,25% sur le prix du mètre cube d'eau (part variable du délégataire).

2.2 Facture d'eau type et prix TTC du service au m3 pour 120 m3  
(indicateur D102.0)

FACTURE INSEE (120 m3/an)	m3	Prix unitaire 2011 en €	Montant 2011 en €	Prix unitaire 2010 en €	Montant 2010 en €	Evolution 2011/2010
<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>91,84</b>		<b>91,64</b>	<b>0,00</b>
<b>Part du délégataire</b>			69,94		78,38	-0,11
Abonnement annuel		28,6000	28,60	28,68	28,68	0,00
Consommation (tranche 1)	90	0,3445	31,01	0,41	37,04	-0,16
Consommation (tranche 2)	30	0,3445	10,34	0,42	12,66	-0,18
<b>Part de la Collectivité</b>			21,90		13,27	0,65
Abonnement annuel		-	0,00	0,00	0,00	
Consommation (tranche 1)	90	0,1700	15,30	0,10	8,78	0,74
Consommation (tranche 2)	30	0,2200	6,60	0,15	4,48	0,47
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>135,96</b>		<b>99,18</b>	<b>0,37</b>
<b>Part du délégataire</b>			20,25		20,18	0,00
Abonnement annuel		-	0,00	0,00	0,00	
Consommation (collecte)	90	0,1614	14,53	0,16	14,53	0,00
Consommation (épuration investissement)	30	0,1907	5,72	0,19	5,65	0,01
	0	0,2174	0,00			
<b>Part de la Collectivité</b>			115,71		79,00	-0,82
Abonnement annuel		19,0000	19,00	19,00	19,00	0,00
Consommation	120	0,4000	48,00	0,50	60,00	-0,20
Investissement Grand Prado (part	120	0,4059	48,71			
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>22,26</b>		<b>16,15</b>	<b>1,97</b>
Redevance de prélèvement (Office de l'eau)	120	0,1026	12,31	0,10	11,89	0,04
Redevance lutte contre la pollution	120	0,0200	2,40			
Redevance modernisation	120	0,0200	2,40			
TVA à 2,1%	245	2,10%	5,15		4,26	0,21
<b>Total TTC</b>			<b>250,05</b>		<b>206,97</b>	<b>0,21</b>
<b>Soit le m3 TTC avec abonnement</b>			<b>2,08</b>		<b>1,72</b>	<b>0,21</b>

## 2.3 Recettes d'exploitation

Les volumes vendus diminuant, les recettes suivent la même tendance.

RECETTES DE LA COLLECTIVITE					
Type de recettes	Unités	2007	2008	2009	2010
Ventes d'eau	€ (Euros)	2 327 881	2 318 103	2 343 568	2 193 154
Autres prestations auprès des abonnés		0	0	0	0
Exportation vers d'autres communes		0	0	0	0
Subventions		0	0	0	0
Contribution du budget général		0	0	0	0
Autres recettes (Ristourne)		819 281	815 045	822 880	793 649
<b>TOTAL</b>		<b>€ (Euros)</b>	<b>3 147 162</b>	<b>3 133 148</b>	<b>3 166 448</b>

RECETTES DU DELEGATAIRE					
Type de recettes	Unités	2007	2008	2009	2010
Ventes d'eau	€ (Euros)	7 201 300	7 292 974	7 424 036	7 289 770
Autres prestations auprès des abonnés		1 385 164	1 376 124	1 292 349	1 432 715
dont produits de travaux à titre exclusifs		576 440	417 267	380 881	413 583
dont produits accessoires <sup>(1)</sup>		808 724	958 857	911 468	1 019 132
Exportation vers d'autres communes		0	0	0	0
Autres recettes		0	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>€ (Euros)</b>	<b>8 586 464</b>	<b>8 669 098</b>	<b>8 716 385</b>

### Etat détaillé des produits (1)

LIBELLE	2008	2009	2010	Ecart en %
Produits nets d'exploitation du délégataire	7 292 974	7 424 036	7 289 770	-1,81%
Ristourne	815 045	822 880	793 649	-3,55%
<b>Exploitation du service</b>	<b>8 108 019</b>	<b>8 246 916</b>	<b>8 083 419</b>	<b>-1,98%</b>
Produits : part de la collectivité contractante	2 318 103	2 343 568	2 193 154	-6,42%
Redevance prélèvement (Office de l'Eau)	1 339 689	1 449 668	1 424 821	-1,71%
Taxe sur les consommations d'eau (ex FNDAE)				
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>2 318 103</b>	<b>3 793 236</b>	<b>3 617 975</b>	<b>-4,62%</b>
<b>Produits des travaux à titre exclusifs</b>	<b>417 267</b>	<b>380 881</b>	<b>413 583</b>	<b>8,59%</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>958 857</b>	<b>911 468</b>	<b>1 019 132</b>	<b>11,81%</b>

### 3 INDICATEURS DE PERFORMANCES

#### 3.1 Les indicateurs techniques

##### 3.1.1 Taux de conformité de la qualité de l'eau distribuée (indicateurs P101.1 et P102.1)

- Qualité microbiologique :

**Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie**

##### P101.1

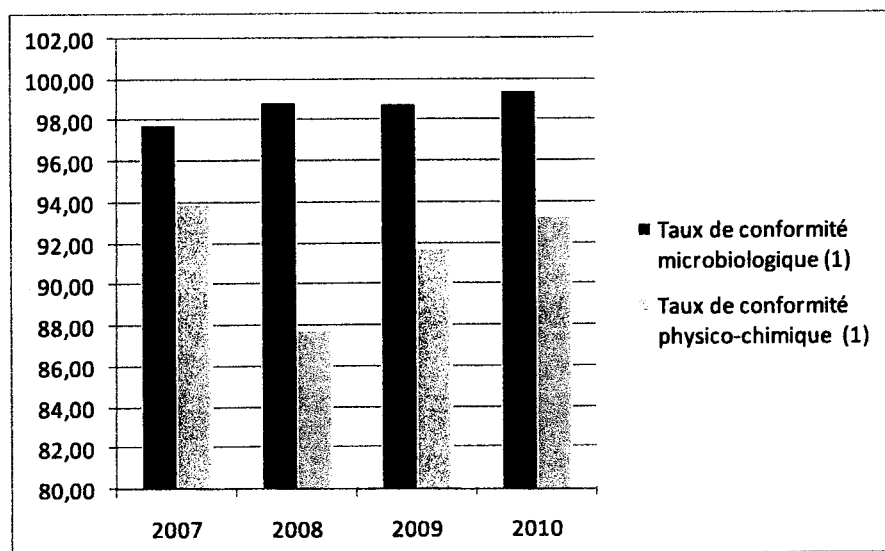
		2007	2008	2009	2010
Nombres de prélèvements microbiologiques conformes	Unités	177	181	174	188
Nombre total de prélèvements microbiologiques réalisés au cours de l'année X 100	Unités	181	183	176	189
<b>Taux de conformité microbiologique <sup>(1)</sup></b>	<b>%</b>	<b>97,79</b>	<b>98,91</b>	<b>98,86</b>	<b>99,47</b>

- Qualité physico-chimique :

**Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques**

##### P102.1

		2007	2008	2009	2010
Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes	Unités	170	165	78	84
Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année X 100	Unités	181	188	85	90
<b>Taux de conformité physico-chimique <sup>(1)</sup></b>	<b>%</b>	<b>93,92</b>	<b>87,77</b>	<b>91,76</b>	<b>93,33</b>



Les taux de conformités s'améliorent mais elles devraient tendre à 100%. Les programmes de réhabilitation des stations de potabilisation permettront d'améliorer la qualité de l'eau distribuée sur les deux paramètres.

### 3.1.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable, de s'assurer de la qualité de la gestion patrimoniale, et de suivre leur évolution.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 60 %.

Par le biais du nouveau contrat, la ville souhaite améliorer la connaissance de son patrimoine réseaux, afin d'optimiser l'engagement des dépenses publiques.

### 3.1.3 Rendement du réseau de distribution (p104.3)

Il s'agit du ratio entre d'une part le volume consommé autorisé et d'autre part le volume produit.

Rendement du réseau de distribution  
P104.3

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)		27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois (V2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois (V3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Volume mise en distribution (V4) <sup>(2)</sup>		27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Pertes (V5)	m3	-10 691 525	-10 161 558	-10 496 246	-12 009 688	-11 722 240	-12 554 306	-12 369 114
Volume consommé autorisé (V6) <sup>(3)</sup>		16 901 805	16 586 736	16 407 515	15 810 225	15 442 443	15 349 231	15 087 930
Volume comptabilisé (V7)		16 830 505	16 514 936	16 325 155	15 719 897	15 350 974	15 182 039	14 611 225
Volume consommateurs sans comptage (V8)		5 500	5 500	6 180	6 180	22 683	98 496	359 352
Volume de service du réseau (V9)		65 800	66 300	76 180	84 148	68 786	68 696	117 353
<b>Rendement du Réseau de Distribution <sup>(1)</sup></b>	%	61,25	62,01	60,99	56,83	56,85	55,01	54,95

Le taux de rendement a encore diminué, malgré des investissements importants. Il convient de préciser toutefois que l'impact des investissements sur le taux de rendement ne devrait apparaître qu'à l'horizon 2011-2012.

De plus, la Ville a assigné au nouveau délégataire des objectifs de performance du réseau à atteindre (obligations de moyens et de résultats).

### 3.1.4 Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution, mais ne faisant pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés.

Il s'agit du ratio entre le volume non compté (volume mis en distribution - le volume comptabilisé) et le linéaire de réseau de desserte.

Une diminution de la valeur de cet indicateur signifie une meilleure connaissance par le comptage d'une partie des volumes consommés sur le réseau. Mais il ne permet pas de déterminer un niveau de fuites car il y a toujours des volumes consommés non comptés.

**Indice linéaire des volumes non comptés  
P105.3**

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)	m3	27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois (V2)		0	0	0	0	0	0	0
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois (V3)		0	0	0	0	0	0	0
Volume mise en distribution (V4) <sup>(2)</sup>		27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Volume comptabilisé (V7)		16 830 505	16 514 936	16 325 155	15 719 897	15 350 974	15 182 039	14 611 225
Longueur du réseau de desserte (L1)	km	506	509	517	523	525	533	567
<b>Indice <sup>(1)</sup></b>	<b>m3 / km / jour</b>	<b>58,33</b>	<b>55,10</b>	<b>56,11</b>	<b>63,42</b>	<b>61,70</b>	<b>65,43</b>	<b>62,03</b>

L'indice linéaire des volumes non comptés est de **62,03 m3/km/jour**, en amélioration par rapport à 2009 (sous réserve des nombres de Km de réseau déclarés par le délégataire).

Cependant, l'évolution actuelle de cet indice souligne que le service doit améliorer et étendre ces équipements de comptage.

### 3.1.5 Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Il s'agit du ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte.

Sa valeur et son évolution reflètent :

- d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau qui vise à lutter contre les pertes d'eau en réseau,
- d'autre part les actions menées pour lutter contre les volumes détournés et améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

**Indice linéaire de pertes en réseau  
P106.3**

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Volume produit sur 12 mois (365 jours) (V1)	m3	27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Volume importé (achetés en gros) sur 12 mois (V2)		0	0	0	0	0	0	0
Volume exporté (vendus en gros) sur 12 mois (V3)		0	0	0	0	0	0	0
Volume mise en distribution (V4) <sup>(2)</sup>		27 593 330	26 748 294	26 903 761	27 819 913	27 164 683	27 903 537	27 457 044
Volume consommé autorisé (V6) <sup>(3)</sup>		16 901 805	16 586 736	16 407 515	15 810 225	15 442 443	15 349 231	15 087 930
Volume comptabilisé (V7)		16 830 505	16 514 936	16 325 155	15 719 897	15 350 974	15 182 039	14 611 225
Volume consommateurs sans comptage (V8)		5 500	5 500	6 180	6 180	22 683	98 496	359 352
Longueur du réseau de desserte (L1)	km	506	509	517	523	525	533	567
<b>Indice <sup>(1)</sup></b>	<b>m3 / km / jour</b>	<b>57,94</b>	<b>54,71</b>	<b>55,67</b>	<b>62,94</b>	<b>61,22</b>	<b>64,57</b>	<b>59,73</b>



#### REMARQUE :

Selon les données de l'office International de l'Eau, un ILP > 15 m<sup>3</sup>/j/km est considéré comme **mauvais**, pour un service d'eau potable > 80 abonnés/km (selon la taille de la collectivité).

Au regard de ce critère, l'indice linéaire de pertes en réseau de la Ville (59,73 m<sup>3</sup>/km/jour) est donc mauvais. Cependant, il est observé une amélioration, sous réserve des nombres de Km de réseau déclarés par le délégataire.

Cependant, ainsi que dit précédemment (Cf. 3.1.3.), la politique d'investissement et du contrôle du délégataire devrait permettre une amélioration de cet indice sur les années futures.

#### 3.1.6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Cet indicateur a pour objectif de compléter l'information sur la qualité de la gestion du patrimoine enterré constitué par les réseaux d'eau potable, en permettant le suivi du programme de renouvellement défini par le service.

Il s'agit du quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte.

Dans notre cas, nous nous basons sur 4 années.

**Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable  
P107.2**

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Longueur du réseau de desserte (L1)		518 289	505 543	508 846	522 751	524 592	532 664	567 389
Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N (L2)	km				7	12	15	34
Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N (L2)					7 741	14 362	18 222	36 922
<b>Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable <sup>(1)</sup></b>	<b>%</b>				1,48	1,37	1,14	1,63

Comparé au taux moyen national de 0,6%, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable de la Ville de saint-Denis (1,63 %) est tout à fait satisfaisant.

#### 3.1.7 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)

Cet indicateur mesure les moyens mis en œuvre par la Collectivité pour assurer la protection de ses ressources. Il correspond au niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau  
P108.3**

Noms	Aucune action	Études environnementale et hydrogéologique en cours	Avis de l'hydrogéologue rendu	Dossier déposé en préfecture	Arrêté préfectoral	Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains)	Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et
	Points obtenus 2010						
	0%	20%	40%	50%	60%	80%	100%
<b>Eau superficielle</b>							
Rivière Saint -Denis		20%	40%	50%			
Cascade Chaudron	0%						
Bras Cateau et Ravine Blanche	0%						
Bras Maho et Bras des Merles	0%						
Laverdure et Boucan Launay	0%						
Butor et Bras Samy	0%						
Bras Guillaume	0%						
Couderc	0%						
<b>Eau souterraine</b>							
Puit du Chaudron		20%					
Puit ZEC		20%					
Forage Quinquina		20%					
Forage de l'Est		20%					
Forage Cerf (4 180m3/jour)		20%					
Forage ZEC		20%					
Forage Trinité						80%	
Forage Domenjod						80%	

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau**

Eau superficielle	12 SITES	1 sites / 12 : Procédure démarrée
Eau souterraine	8 SITES	2 sites / 8 : Obtention de l'arrêté (80%) 6 sites / 8 : Procédure démarrée

Il est à noter que la Ville est en attente de l'arrêté préfectoral pour le captage de la Rivière de Saint-Denis.

### 3.2 Indicateurs de qualité de service

#### 3.2.1 Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109.0 service de l'eau potable)

Cet indicateur permet de mesurer l'impact du financement des personnes en difficultés.

Il s'agit de l'abandon de créances annuelles et montants versés à un fond de solidarité divisé par le volume facturé.

		Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité - Service de l'eau potable P109.0						
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montants en euros des abandons de créances	Euros (€)							
Montants en euros des versements à un fond de solidarité		10 161	11 372	9 353	9 704	12 214	11 534	0
Volume facturé	m3	16 738 535	16 446 685	16 235 702	15 849 102	15 350 974	15 265 228	14 864 471
<b>Montant <sup>(1)</sup></b>	<b>Euros/m3</b>	<b>0,0006</b>	<b>0,0007</b>	<b>0,0006</b>	<b>0,0006</b>	<b>0,0008</b>	<b>0,0008</b>	<b>0,0000</b>

(1) Formule : (montants en euros des abandons de créances + montants en euros des versements à un fond de solidarité) / volume facturé

Il n'y a pas eu de participation du délégataire au fond de solidarité.

#### 3.2.2 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (D151.0)

Cet indicateur caractérise le niveau d'engagement de résultat de l'opérateur.

Il s'agit du temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel. Il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée.

Le délégataire, qui s'est engagé sur un délai maximal de **1 jour**, a tenu cet objectif (ouverture d'un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remise en service un branchement existant).

		Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini D151.0						
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
<b>Délai</b>	<b>Jours (j)</b>				1	1	1	1

#### 3.2.3 Taux de respect de ce délai (P152.1)

Cet indicateur permet d'évaluer le respect des engagements de délai d'ouverture des branchements d'eau potable.

Il s'agit du pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle.

		Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés P152.1						
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre total d'ouvertures	Unités				4 672	5 780	6 918	6 629
Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais					4 174	5 209	5 852	6 576
<b>TAUX <sup>(1)</sup></b>	<b>%</b>				<b>89,34</b>	<b>90,12</b>	<b>84,59</b>	<b>99,20</b>

(1) Formule : Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / nombre total d'ouvertures X 100

Le taux s'est fortement amélioré sur les 4 années, passant de **89.34%** en 2007 à **99.20%** en 2010.

### 3.2.4 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Cet indicateur permet de mesurer la continuité du service d'eau potable, afin d'en apprécier le bon fonctionnement.

Il s'agit du nombre de coupures d'eau, par milliers d'abonnés, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance.

		Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1								
		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance	Nombre	1417	519	471	459	996	743	622	502	638
Nombre d'abonnés			55 022	56 257	57 460	58 476	59 390	61 012	62 211	63 529
<b>Taux d'occurrence des interruptions de service <sup>(1)</sup></b>	<b>Nombre / milliers d'abonnés</b>	<b>26,08</b>	<b>9,43</b>	<b>8,37</b>	<b>7,99</b>	<b>17,03</b>	<b>12,51</b>	<b>10,19</b>	<b>8,07</b>	<b>10,04</b>

(1) Formule : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / nombre d'abonnés X 1000

Ce taux d'occurrence des interruptions de service non programmés est : **10,04** nombre de coupures /milliers d'abonnés.

### 3.3 Indicateurs financiers

#### 3.3.1 Durée d'extinction de la dette (P153.2)

Cet indicateur permet d'apprécier les marges de manoeuvre de la collectivité en matière de financement des investissements et d'endettement.

Il s'agit de la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encourt total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle.

L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé.

Durée d'extinction de la dette de la collectivité - Service de l'eau potable  
P153.2

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Encours total de la dette contractée par la Collectivité <sup>(2)</sup>	Euros (€)			2 439 505,93	2 051 178,93	1 468 150,69	1 331 416,76	4 157 925,33
Epargne Brute annuelle <sup>(3)</sup>					2 080 811,99	2 603 129,23	1 247 708,29	1 369 068,63
Recette réelle fonct					3 154 127,43	3 076 603,70	1 935 093,33	3 160 551,15
Dépense réelle fonct - remb. K dette					1 073 315,44	473 474,47	687 385,04	1 791 482,52
Durée d'extinction de la dette <sup>(1)</sup>	Années				0,99	0,56	1,07	3,04

L'indicateur d'une gestion saine doit être inférieur à **10 années**. L'indicateur de la Ville (**3,04 Année**) est donc tout à fait satisfaisant.

#### 3.3.2 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (P154.0)

Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité du recouvrement, dans le respect de l'égalité de traitement.

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

Le montant de la facture au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe Voie navigable de France et la TVA liée à ces postes.

Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part « eau » et de la part « assainissement ». Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux.

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente - Service de l'eau potable								
P154.0								
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montant d'impayés au titre de l'année N-1, au 31/12/N	Euros (€)	224 719	281 474	308 053	412 973	541 385	541 385	481 108
Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N		14 981 266	18 159 613	18 336 488	19 474 093	20 274 615	20 274 615	21 018 784
<b>Taux d'impayés <sup>(1)</sup></b>	<b>%</b>	<b>1,50</b>	<b>1,55</b>	<b>1,68</b>	<b>2,12</b>	<b>2,67</b>	<b>2,67</b>	<b>2,29</b>
<i>(1) Formule: (Montant d'impayés au titre de l'année N-1, au 31/12/N) / (Chiffre d'affaire TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année N-1 au 31/12/N) X 100</i>								

\* Producteur des données                      Opérateur

Le taux d'impayés qui concerne les factures de l'exercice N-1 (2009) est de : **2,29%**.

### 3.3.3 Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues et taux de réclamation (P155.1)

Cet indicateur permet de traduire de manière synthétique le niveau d'insatisfaction des abonnés au service de l'eau.

Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites, reçues par l'opérateur ou la collectivité, rapporté au nombre d'abonnés divisés par 1 000.

Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagement contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Taux de réclamations - Service de l'eau potable					
P.155.1					
		2007	2008	2009	2010
Nombre de réclamations laissant une trace écrite	Unités	17	31	56	107
Nombre d'abonnés		59 390	61 012	62 211	63 529
<b>Taux de réclamations <sup>(1)</sup></b>	<b>Nombre par milliers d'abonnés</b>	<b>0,286</b>	<b>0,508</b>	<b>0,900</b>	<b>1,684</b>
<i>(1) Formule: Nombre de réclamations laissant une trace écrite / nombre d'abonnés X 1 000</i>					

Le taux de réclamations sur l'exercice est de : **1,68 réclamations par milliers d'abonnés, soit 107 réclamations écrites pour 63 529 abonnés.**

## 4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 4.1 Montants financiers

#### BUDGET EAU - MONTANTS FINANCIERS

		2007	2008	2009	2010
Montant des travaux réalisés pour l'exercice budgétaire	€ (Euros)	4 063 206,95	2 600 278,84	4 426 668,89	8 683 107,20
Montant des subventions		175 621,27	226 507,24	0,00	1 494 584,34
Montant des contributions du budget général		0,00	0,00	0,00	0,00

2010 a vu la montée en puissance (doublement des investissements), reflet des opérations conséquentes en matière de renouvellement et de sectorisation de réseaux.

### 4.2 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

#### BUDGET EAU - ETAT DE LA DETTE

		2007	2008	2009	2010
Encours de la dette au 31 décembre	€ (Euros)	2 051 178,93	1 468 150,69	1 331 416,76	4 157 925,33
Montant remboursé durant l'exercice		580 212,98	427 549,26	225 844,03	220 487,34
* dont en capital (compte 16 des dépenses d'investissement)		431 221,98	352 473,10	136 718,75	173 491,43
* dont en intérêts (compte 661 des dépenses d'exploitation)		148 991,00	75 076,16	89 125,28	46 995,91

Pour financer ces investissements, la Ville en 2010 a recouru à l'emprunt.

### 4.3 Amortissements

Montant des amortissements réalisés par la collectivité : 1 310 148,61 €.

#### BUDGET EAU - AMORTISSEMENT

		2007	2008	2009	2010
Montant des amortissements réalisés par la collectivité	€ (Euros)	1 310 148,61	1 310 148,61	0,00	1 310 148,61

### 4.4 Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux

Ces projets sont détaillés dans le tableau inséré dans le paragraphe ci-dessous 4.5.

#### 4.5 Présentation des programmes pluriannuels de travaux :

INTITULES	2 011	2012	2013	2014	2015
	BP après BS	CP	CP	CP	CP
I- Etudes générales	253 997	295 000	408 000	624 000	51 413
I.1- Etudes Générales	134 077	295 000	408 000	624 000	51 413
II - Ressources en Eau	583 798	2 014 334	4 251 300	3 123 500	3 600 000
II.1- Ressource Forage du CERF	455 000	741 834	452 300	60 000	0
II.2- Ressource Bellepierre	60 000	356 000	1 844 000	1 600 000	1 500 000
II.3- Ressource des Ecart	5 000	26 500	972 500	996 000	0
II. 4- Ressource Nouvelle	60 000	865 000	957 500	417 500	50 000
II. 4- Ressource Intercommunale	0	25 000	25 000	50 000	2 050 000
III- Adductions	0	0	0	1 000 000	2 000 000
IV - Traitement	272 316	668 418	1 900 000	3 080 000	2 800 000
IV.1- Traitement Station Bellepierre	150 000	328 418	330 000	1 800 000	1 800 000
IV.2- Traitement Autres Stations	110 000	340 000	1 570 000	1 280 000	1 000 000
V - Stockage	710 000	994 641	770 000	522 750	1 100 000
V.1- Stockage Général	675 000	199 641	150 000	472 750	1 100 000
V.2- Stockage ZAC CAMELIAS	35 000	795 000	620 000	50 000	0
VI Extensions de reseau	3 421 067	2 312 946	2 178 000	2 200 000	0
VI.1- Extensions Réseaux	1 250 000	2 312 946	2 178 000	2 200 000	0
VII Renforcements	1 530 954	833 620	0	0	0
VII.1- Renforcement Réseaux	1 400 000	833 620			
VII.1- Renforcement Réseaux 2012-2015		280 000	550 000	1 170 000	0
VIII Renouvellement Réseaux	3 229 000	2 153 909	3 495 461	1 204 778	1 500 000
VIII.1-Renouvellement Réseaux	3 169 000	2 093 909	2 015 461	4 778	0
VIII.1-Renouvellement Réseaux 2012- 2015	60 000	60 000	1 480 000	1 200 000	1 500 000
IX Sectorisation	1 310 260	237 350	85 000	0	0
IX.1- Sectorisation Réseaux	1 310 000	237 350	85 000	0	0
X Groupement Multi-Opérateurs	961 072	57 239	1 070 000	330 000	0
X.1 Groupement Multi-Opérateurs	961 072	57 239	1 070 000	330 000	0
XI Entretien des ouvrages	132 253	138 771	100 000	100 000	0
XI-1 Entretien des ouvrages	132 253	138 771	100 000	100 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>12 408 717</b>	<b>9 986 228</b>	<b>14 807 761</b>	<b>13 355 028</b>	<b>11 051 413</b>



## 5 ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

### 5.1 Abandons de créances ou Versements à un fond de solidarité

La procédure mise en place au sein de la Collectivité est de transférer l'ensemble des demandes au délégataire. Dans le cadre de la convention FSL, le délégataire traite les demandes en direct avec la collaboration du Conseil Général et les acteurs sociaux.

- 0,00 € ont été abandonnés ;
- 0,00 € ont été versés à un fond de solidarité,

Pour l'année 2010, le délégataire n'a effectué aucun versement en 2010.

### 5.2 Opérations de coopération décentralisée (cf. L1115-1-1 du CGCT)

La Commune n'a pas engagé de démarche pour participer des opérations de coopération décentralisée au cours de l'année 2010 et antérieure.

Détail des opérations de coopérations décentralisées

		2007	2008	2009	2010
Subvention à une association humanitaire	€ (Euros)	0,00	0,00	0,00	0,00

## 6 CONCLUSIONS

Lors de l'analyse du RAD, il a été noté des écarts pour certaines données techniques, telles que :

- Augmentation des volumes sans comptage et des volumes de service de 185% ;
- Augmentation sans aucune explication des mètres linéaires de réseaux de distribution de 5,61%
- Diminution sans aucune explication des mètres linéaires de réseaux d'adduction de 53 % ;

Ces écarts ont un impact dans le calcul des taux de rendement ou des indices linéaires de pertes de réseaux.

Il est donc primordial que le délégataire soit plus explicite sur les méthodes de calculs et d'estimations des données techniques. La Ville doit pouvoir avoir ce détail dans le rapport annuel du délégataire.

## 7 GLOSSAIRES

CGCT : Code Général des Collectivités Territoriales

CSP : Code de la Santé Publique

AEP : Alimentation en Eau Potable

## 8 ANNEXES

### 8.1 ANNEXES N° 1 : Récapitulatif des indicateurs de performances

#### RECAPITULATIF DES INDICATEURS DE PERFORMANCES

Code	Intitulés	Producteur	Unités	Valeur 2010
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis - Service de l'eau potable	Collectivité responsable du service	Unités	142 241
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	DDASS et opérateur des installations.	%	99,47
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	DDASS et opérateur des installations.	%	93,33
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	0	Points	0
P104.3	Rendement du réseau de distribution	L'opérateur du réseau de distribution	%	54,95
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	L'opérateur du réseau de distribution	m3 / km / jour	62,03
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	L'opérateur du réseau de distribution	m3 / km / jour	59,73
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Collectivité et opérateur	%	1,63
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	0	Points obtenus 2008	0
				0
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité - Service de l'eau potable	Opérateur et collectivité	Euros/m3	0,00000
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Opérateur responsable de la relation clientèle	Jours (j)	1
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Opérateur du réseau de distribution : service technique (entretien, travaux, astreinte) et service clients	Nombre / milliers d'abonnés	10,04
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Opérateur responsable de la relation clientèle	%	99,20
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité - Service de l'eau potable	Collectivité	Années	3,04
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente - Service de l'eau potable	Opérateur	%	2,67
P.155.1	Taux de réclamations - Service de l'eau potable	Opérateur (avec le concours de la collectivité qui transmet à l'opérateur les réclamations écrites qu'elle reçoit)	Nombre par milliers d'abonnés	1,684

